

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Relative au projet de déclaration d'intérêt général du Contrat territorial du bassin versant de la Dore

Par arrêté du 31 octobre 2019, le président de la formation Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore (GCE) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur les travaux du Contrat territorial de la Dore.

### Objet de l'enquête publique

Le projet de Contrat territorial du bassin versant de la Dore porte sur le territoire du bassin versant et concerne sept communautés de communes ou communautés d'agglomération : CC Ambert Livradois-Forez, CC Entre Dore et Allier, CC Thiers Dore et Montagne, CC Billom communauté, CC Pays d'Urfé, CA Loire Forez, CA Puy en Velay.

Cette enquête publique est organisée dans le cadre d'une démarche de déclaration d'intérêt général, afin d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers sur une partie des travaux du Contrat territorial.

Le contrat territorial est un programme d'actions pour améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques du bassin versant de la Dore. Son objectif principal est de contribuer à l'objectif commun de la directive cadre européenne sur l'Eau qui demande l'atteinte du « bon état des eaux ». Cet outil permet la mise en œuvre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre du bassin versant de la Dore.

### Commissaire enquêteur

Conformément à l'ordonnance du président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, ont été désignés :

- Monsieur Gérard DUBOT, professeur en retraite, en qualité de commissaire enquêteur ;

### Durée de l'enquête publique

Cette enquête se déroulera du 02 décembre 2019 à 9h00 au 07 janvier 2020 à 17h00, durant 36 jours consécutifs.

### Modalités d'organisation de l'enquête publique

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maison du Parc, 63 880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT.

Le dossier d'enquête comprendra :

- Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général ;
- Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général Annexe 5 – Localisation des travaux ;
- La note de synthèse du dossier de demande de déclaration d'intérêt général.

Pendant toute l'enquête publique, définie à l'article 1 de l'arrêté d'enquête publique, le dossier d'enquête pourra être consulté dans les lieux suivants, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces lieux :

#### Le siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez

Maison du Parc 63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT  
Tél : 04 73 95 57 57  
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

#### Le siège de la Communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez

15 avenue du 11 novembre 63600 AMBERT  
Tél : 04 73 72 71 40  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

#### Le siège de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du général de Gaulle 63300 THIERS  
Tél : 04 73 53 24 71  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### La mairie de La Chaise-Dieu

Rue Saint Esprit 43160 LA CHAISE-DIEU  
Tél : 04 71 00 01 57  
Le lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h

#### La mairie de Noirétable

1, rue Claude Peurière 42440 NOIRETABLE  
Tél : 04 77 24 70 12  
Le lundi et jeudi de 9h30 à 12h30  
Le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h  
Le Samedi de 9h à 12h

#### La mairie de Saint-Dier-d'Auvergne

41 rue de l'octroi 63520 Saint-Dier-d'Auvergne  
Tél : 04 73 70 80 34  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
Le Samedi de 10h à 12h

Le dossier peut être consulté dans ces lieux sur support papier.

Ce dossier d'enquête publique pourra également être consulté sur le site internet du Parc Livradois-Forez à l'adresse suivante : <http://pnrlf.fr/dig>

Un ordinateur sera également mis à disposition avec une version numérique du dossier complet au siège de l'enquête au syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Toute personne peut obtenir à sa demande auprès du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez et à ses frais le dossier d'enquête publique.

### Transmettre les observations et propositions

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations, et propositions :

- soit directement sur les registres d'enquête déposés dans les mairies de La Chaise-Dieu, Noirétable, Saint-Dier-d'Auvergne, au siège des communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne et au siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez ;
- soit par voie postale à Monsieur le commissaire enquêteur, DIG du contrat territorial de la Dore, syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez, Maison du Parc, 63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT ;
- soit par courriel à l'adresse électronique suivante : [ctdore-dig@parc-livradois-forez.org](mailto:ctdore-dig@parc-livradois-forez.org).

Pour être recevables toutes les observations devront être déposées avant la clôture de l'enquête publique, soit avant le mardi 07 janvier 2020 à 17h00.

### Permanences

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet de Déclaration d'Intérêt Général du Contrat territorial Dore lors des permanences suivantes aux dates et lieux suivants :

#### Le siège de la Communauté de communes d'Ambert Livradois-Forez

15 avenue du 11 novembre 63600 AMBERT  
Le mercredi 11 décembre 2019 de 14h00 à 17h00

#### Le siège de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du général de Gaulle 63300 THIERS  
Le lundi 02 décembre 2019 de 9h00 à 12h00

#### La mairie de La Chaise-Dieu

Rue Saint Esprit 43160 LA CHAISE-DIEU  
Le mercredi 11 décembre 2019 de 9h00 à 11h30

#### La mairie de Noirétable

1, rue Claude Peurière 42440 NOIRETABLE  
Le jeudi 19 décembre 2019 de 9h30 à 12h00

#### La mairie de Saint-Dier-d'Auvergne

41 rue de l'octroi 63520 Saint-Dier-d'Auvergne  
Le vendredi 20 décembre 2019 de 9h00 à 11h30

#### Le siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois Forez Maison du Parc

63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT  
Le mardi 07 janvier 2020 de 14h00 à 17h00

### Rapport, conclusions motivées du commissaire enquêteur

À l'issue de l'enquête publique le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions, dans un délai d'un mois (éventuellement prolongé selon les dispositions de l'article R 123-19 du code de l'environnement). Le public pourra consulter ce rapport, dans les locaux du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez Maison du Parc 63880 SAINT GERVAIS SOUS MEYMONT et sur le site internet <http://pnrlf.fr/dig> pendant une durée d'un an.

### Coordonnées de la personne publique responsable du projet

Toute l'information relative au projet de déclaration d'intérêt général du Contrat territorial du bassin versant de la Dore, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme pour arrêter l'intérêt général.

### Approbation de l'intérêt général du Contrat Territorial du bassin versant de la Dore

Au terme de l'enquête, le projet de déclaration d'intérêt général du Contrat territorial du bassin versant de la Dore, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme pour arrêter l'intérêt général.

À SAINT GERVAIS-SOUS-MEYMONT, le 31 octobre 2019  
Le Président de la Formation GCE,  
Eric DUBOURGNOUX